

COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MONT
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

26-017

Séance du 20 mars 2026

Date de Convocation : 16.03.2026

Date d’Affichage : 16.03.2026

Nb de conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : ARIZMENDI Lucas, BAKKER Angélique, CHAUVIN Romain, COIFFIER Claude, GAILLARD Elodie, GAY Didier, GERVAIS Valérie, JANOD Nelly, PIETRIGA Guy, PONCET Claude,

Excusée : BERR Julia (procuration donnée à Valérie GERVAIS)

OBJET : Nomination à l’ASA du Chanois

L’an deux mille vingt-six, le 20 mars à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Dompierre-sur-Mont se sont réunis en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire rappelle que l’ASA du Chanois regroupe les chemins d’exploitation forestière (les maires de chaque commune sont membres de droit, Dompierre, Alièze, Saint-Maur, Présilly, Poids-de-Fiole, Marnézia).

Les représentants nommés sont :

Monsieur PIETRIGA Guy

Monsieur GAY Dider

Monsieur PONCET Claude qui représentera l’association foncière

Secrétaire de séance :

Lucas ARIZMENDI



Le Maire



Guy PIETRIGA